

Analyse systémique d'une crise : l'exemple du Front populaire

Monsieur Bertrand Badie, Monsieur Richard Dubreuil

Citer ce document / Cite this document :

Badie Bertrand, Dubreuil Richard. Analyse systémique d'une crise : l'exemple du Front populaire. In: Revue française de science politique, 24^e année, n°1, 1974. pp. 80-112;

doi : <https://doi.org/10.3406/rfsp.1974.418711>

https://www.persee.fr/doc/rfsp_0035-2950_1974_num_24_1_418711

Fichier pdf généré le 24/04/2018

Résumé

Analyse systématique d'une crise : l'exemple du Front populaire, par Bertrand Badie et Richard Dubreuil
Comment l'analyse systématique de David Easton rend-elle compte d'une période de l'histoire française contemporaine ? Quelle est la mesure exacte de son apport ? Pour fournir des éléments de réponse à ces questions, l'épisode du Front populaire a été choisi comme un exemple révélateur des conflits et des crises qui caractérisent la vie politique française. Quelle lecture l'analyse systématique parvient-elle à en donner ? Quel éclairage apporte-t-elle aux problèmes elle soulève et qui intéressent directement le politiste (crise, changement, conflit...) ? Cette recherche sur un phénomène qui a intéressé les historiens, les économistes, les sociologues peut-elle être utilisée comme complément à d'autres recherches fondées sur d'autres approches ? La réponse à cette dernière question repose surtout sur une mise en parallèle de la démarche systématique et de la démarche historique.

[Revue française de science politique XXIV (1), février 1974, pp. 80-112]

Abstract

Systems analysis of a crisis: the example of the Popular Front, by Bertrand Badie and Richard Dubreuil
How does David Eaton's systems analysis record a particular period of French contemporary history? What is the exact extent of its contribution? In order to provide material for an answer to these questions, the Popular Front episode was chosen as a revealing example of the conflicts and crises which are a feature of French political life. What is the interpretation arrived at by means of systems analysis? What understanding does it give of the problems raised which are of direct interest to the political scientist (crisis, change, conflict...)? Can this research into a phenomenon which has interested historians, economists and sociologists be used to supplement other forms of research based on other approaches? The answer to the last question depends above all on a comparison of the systems approach and the historical approach.

[Revue française de science politique XXIV (1), février 1974, pp. 80-112]

ANALYSE SYSTÉMIQUE D'UNE CRISE

l'exemple du Front populaire

BERTRAND BADIE RICHARD DUBREUIL

LES HISTORIENS ONT TRÈS SOUVENT PORTÉ LEURS EFFORTS sur l'analyse des sociétés dans leurs périodes d'ébranlement ou de mutation¹. Analysant la vie politique française contemporaine, ils se sont abondamment interrogés sur les crises qui l'ont jalonnée : de ce point de vue, l'épisode du Front populaire ne constitue pas une exception². A première vue, l'orientation des « politistes » semble toute autre. Même si la science politique est directement intéressée par l'étude du conflit, elle a eu jusqu'ici le plus grand mal à appliquer ses méthodes à l'analyse des situations de crise. Cette critique a, entre autres, servi d'argument — à ceux qui voient — dans l'analyse systémique, une approche dont la portée est limitée à l'étude de sociétés politiques « stables et consensuelles ». Or un tel reproche est grave, car, s'il était fondé, il équivaldrait à réduire considérablement le domaine d'application du modèle d'Easton et de bien d'autres modèles de la science politique.

Mais l'argument n'est pas totalement convaincant. Son caractère outrancier provient, semble-t-il, du malentendu qui sépare fréquemment le théoricien de beaucoup de ses lecteurs. Si ceux-ci croient trouver dans le modèle une tentative d'explication globale et complète de la réalité politique, celui-là vise des fins bien plus modestes. Ainsi que le rappelle Easton lui-même, l'objectif du modèle se limite à isoler, à faire émerger un *type* de problème, un *aspect* de la question étudiée. Dans la connaissance de celle-ci, l'analyse systémique ne prétend donc pas à l'exclusivité, mais seulement à la contribution : comme son auteur

1. Cet article reprend les éléments d'un exposé réalisé dans le cadre du séminaire de 3^e cycle de M. S. Hurtig, consacré à l'analyse systémique.

2. On pourra se référer, entre autres, aux ouvrages de L. BODIN, et J. TOUCHARD, de DANOS et GIBELIN, de G. LEFRANC, d'A. PROST, de J.-P. RIOUX, etc.

Analyse systémique du Front populaire

le confirme, elle accepte et même recherche la concurrence et la complémentarité d'autres approches³.

Dès lors, une étude portant sur le Front populaire et recourant à l'analyse systémique, soulèvera deux types de question d'ordre méthodologique. En premier lieu, cette analyse peut-elle rendre compte des crises, des conflits et de changements ou est-elle incapable de le faire ? D'autre part, quelle est l'efficacité heuristique de cette approche pour rendre compte de ces problèmes, c'est-à-dire quelle est la nature et la richesse de l'éclairage qu'elle projette sur eux ?

L'appréciation de cette efficacité devra tenir compte de deux caractéristiques qui sont propres à l'analyse systémique et qui découlent de sa vocation à la complémentarité. Tout d'abord, c'est une approche qui tend à cerner des relations politiques et donc à donner une interprétation politique du sujet étudié. Dès lors, apprécier la richesse de son apport, consistera d'abord à s'interroger sur la contribution qu'une analyse politique du Front populaire apporte à la connaissance globale de celui-ci. Par ailleurs, comme toute approche de science politique, l'analyse systémique repose sur une définition spécifique du politique (l'allocation autoritaire des valeurs) et sur une problématique (la persistance des rôles politiques). Pour apprécier son efficacité, il conviendra donc de se demander si ces concepts apportent à la science politique un nouvel éclairage sur les problèmes de crise, de conflit et de changement.

En proposant une interprétation systémique du Front populaire, nous pourrions donc nous interroger en même temps sur l'apport de l'analyse systémique comme méthode de la science politique et sur son apport comme méthode des sciences sociales.

ANALYSE SYSTÉMIQUE DU FRONT POPULAIRE

Les données de l'équilibre entre le système politique et son environnement

L'analyse systémique nous suggère que l'équilibre entre le système politique français et son environnement a pu être remis en cause sous l'effet d'une triple série de facteurs : l'apparition brutale et massive « d'exi-

3. Cf. EASTON (D.), *A Framework for political analysis*, Englewood Cliffs, Prentice Hall, 1965, p. 23. et YOUNG (O.), *Systems of Political Science*, Prentice Hall, 1968, pp. 100. sqq.

gences » nouvelles, s'ajoutant à d'autres, plus anciennes, restées sans réponses ; l'inadaptation des institutions et des organisations chargées de les véhiculer ; un fort ébranlement des soutiens.

*Exigences non satisfaites et exigences nouvelles*⁴

On peut considérer qu'en février 1934 le système politique français se trouvait aux prises avec deux types d'exigences : celles qu'il n'avait pu traiter depuis 1919 et qui, en s'accumulant, devenaient particulièrement contraignantes ; celles qui tendaient à se former sous l'effet d'une modification profonde de la situation environnante.

Depuis 1919, le système politique français n'avait jamais réellement répondu aux exigences qui le pressaient. Cette carence était imputable à son mode de fonctionnement qui se caractérisait par une forte tendance à « l'auto-maintien » : le système politique fonctionnait de façon à maintenir prioritairement l'intégralité de ses composantes, sans chercher ni à se transformer ni à modifier son environnement⁵.

A ce mode de fonctionnement correspondaient plusieurs des fonctions du système politique et, plus particulièrement, la fonction de socialisation politique qui était nettement orientée vers la formation et la consolidation d'attitudes de méfiance voire d'hostilité envers toute forme de changement. A un autre niveau, on notera que l'ensemble des fonctions accomplies par les partis politiques, si on excepte le PCF et la SFIO, cherchait à maintenir le type de système politique en place plutôt qu'à favoriser son renouvellement ou son adaptation. Ainsi, le parti radical accomplissait l'essentiel de ses fonctions dans le sens d'une diffusion et d'une consolidation des valeurs traditionnelles, plutôt que dans celui d'une gestion réelle des problèmes nouveaux posés par les récentes mutations qui affectaient sa clientèle électorale traditionnelle (commerçants, fonctionnaires...).

La structure « atomisée » de l'environnement social favorisait ce type de fonctionnement, car elle protégeait le système politique contre la formation d'exigences trop spécifiques à une catégorie. Il en était de même du mécanisme institutionnel qui tendait à fixer, voire à geler les exigences nouvelles en des lieux précis (surtout le Parlement), à surseoir à leur traitement et à imposer, notamment par des crises, une solution de type conservateur. La manière dont le Parlement traitait, depuis 1918,

4. Sur les exigences comme facteurs de crise, cf. EASTON (D.), *A Systems analysis of political life*, New York, J. Wiley, pp. 57-69.

5. Sur le fonctionnement du système politique français pendant l'entre-deux-guerres et ses tendances à l'auto-maintien, cf. HOFFMANN (S.), *A la recherche de la France*, Paris, Le Seuil, 1963, pp. 36-37.

Analyse systémique du Front populaire

les problèmes financiers et certains projets de lois sociales comme ceux concernant les assurances sociales ou les congés payés, est de ce point de vue fort significative⁶.

Il apparaît donc clairement que le fonctionnement même du système politique déterminait *la subsistance* d'une grande masse d'exigences que des canaux de transmission trop sélectifs et mal adaptés ne permettaient pas de traiter. Cette subsistance devenue pressante et même contraignante, contribuait à transformer et à régénérer ces exigences en les radicalisant très sensiblement.

A cette accumulation d'exigences restées sans réponses, vint s'ajouter, au début des années trente un flux brutal et massif d'exigences nouvelles, résultant des transformations intervenues dans l'environnement du système politique. Ces modifications correspondaient à trois processus différents qui sensibilisaient tous les trois le système politique : une transformation de « l'environnement économique intra-sociétal », une transformation de « l'environnement économique extra-sociétal », se répercutant sur « l'environnement intra-sociétal » ; une transformation du système politique international.

La restructuration de l'économie française, amorcée dans les années qui suivirent la première guerre mondiale, détermina une profonde modification de « l'environnement intra-sociétal ». L'industrialisation, la modernisation, la concentration de l'économie française furent assez importantes pour déterminer *l'apparition d'exigences nouvelles*. Elles rendent compte tout d'abord, de l'amorce d'une *différenciation entre les exigences*, devenues spécifiques, d'un secteur archéo-capitaliste qui supporte avec difficulté la concurrence d'un secteur capitaliste modernisé. Le premier demande des protections, une fermeture des frontières et, ce qui est nouveau, l'intervention de l'Etat ; le second exige, au contraire, le maintien du libéralisme, une politique de libres crédits et une ouverture aux marchés étrangers⁷.

En même temps, ces changements achèvent de *structurer et de radicaliser les exigences ouvrières*⁸. La modernisation de l'économie française favorise la naissance d'une nouvelle classe ouvrière, plus concentrée et porteuse d'exigences partiellement nouvelles : lutte contre

6. Sur la lenteur qui a caractérisé l'adoption de la loi sur les assurances sociales, cf. REYNAUD (J.-D.), *Les syndicats en France*, Paris, A. Colin, 1967, p. 74 ; sur la résistance du Parlement aux propositions réformistes de la CGT, cf. LEFRANC (G.), *Le mouvement syndical sous la III^e République*, Paris, Payot, 1967.

7. Sur les transformations des structures de l'économie française, cf. SAUVY (A.), *Histoire économique de la France entre les deux guerres*, Paris, Fayard, 1965.

8. Sur les transformations intervenues au sein du monde ouvrier, cf. COLINET (M.), *L'esprit du syndicalisme*, Paris, Editions ouvrières, 1952.

une mobilité professionnelle devenue trop grande, amélioration de la situation de l'emploi, et surtout, des conditions de travail rendues précaires par la centralisation et la modernisation des entreprises (introduction du travail à la chaîne). Enfin, cette nouvelle classe ouvrière, plus massive mais moins organisée, appelle l'institutionnalisation de nouvelles relations professionnelles lui permettant de faire équilibre à un patronat puissant (demande d'une législation sur les conventions collectives).

De la même manière, on peut admettre que les modifications intervenues dans la situation économique internationale, à l'occasion de la grande crise de 1929, sensibilisèrent progressivement « l'environnement intra-sociétal » du système politique français. Elles déterminèrent une radicalisation, des exigences issues de la modernisation de l'économie française et en accentuèrent la différenciation (l'exigence de retour à une économie de petite entreprise capable de « résister » à la crise, s'opposant à une exigence plus affirmée d'encouragement à la modernisation). A la confirmation de ces exigences s'ajoute l'apparition d'exigences nouvelles : « patrons archéo-capitalistes » et monde ouvrier demandent tous deux l'élaboration d'une politique économique et même la création d'institutions d'intervention étatique, les premiers pour les protéger contre les faillites qui les menaçaient, le second, pour garantir un pouvoir d'achat menacé par la forte diminution des salaires, la compression de la journée de travail et l'aggravation de l'emploi.

Enfin, l'évolution de la situation internationale créait de nouvelles exigences pour le système politique français. La consolidation du régime, l'apparition d'un axe Rome-Berlin, la fin de l'esprit de Locarno, l'affaiblissement de la SDN contraignaient les autorités du système politique à mettre en œuvre une politique de sécurité et à s'orienter vers la satisfaction de buts devenus prioritaires (effort militaire, conclusion d'alliance).

En quoi l'apparition presque simultanée de ces nouvelles exigences était-elle source de crise ? En quoi et pour quoi était-elle dysfonctionnelle ? Le caractère dysfonctionnel de ces exigences tient en fait à plusieurs de leurs traits. Ainsi en est-il tout d'abord de leur caractère contradictoire. La contradiction est très marquée entre les exigences issues de l'environnement intra-sociétal et celles issues de l'environnement extra-sociétal. L'une et l'autre appellent une forte mobilisation des ressources du système politique national. Or, cette mobilisation ne peut pratiquement pas être réalisée de pair : le système politique doit établir une priorité et décider de rester sourd à l'une de ces deux exigences.

La contradiction est tout aussi nette au sein même des exigences

Analyse systémique du Front populaire

d'origine « intra-sociétale ». La différenciation croissante entre les exigences « archéo-capitalistes », et celles des ouvriers, empêche l'élaboration d'une politique économique efficace. Les années trente plongent la France dans une situation très dysfonctionnelle pour le système politique en place, en ce qu'elles marquent une restructuration brutale de la société française et une différenciation subite et rigide des exigences qui ne provoquent pas seulement une cristallisation du conflit patrons-ouvriers, mais qui déterminent aussi un renforcement soudain de la personnalité d'autres catégories sociales (fonctionnaires, commerçants, petits capitalistes).

La nouveauté des exigences constituait une autre source de dysfonction. Le système politique français de l'entre-deux-guerres n'était ni protégé ni équipé pour faire face aux exigences que nous avons énumérées. Il ne disposait pas, pour les recevoir, de canaux de transmission adaptés (inexistence de structures de concertation et de négociation au niveau national comme à celui de l'usine ; inexistence d'institutions permettant au système politique d'accomplir une activité régulatrice au sein de la vie politique). Par ailleurs, le système politique était alors dépourvu d'expériences préalables et de réflexion théorique approfondie lui indiquant les moyens les plus sûrs de traiter ce type de crise. Il avait dès lors tendance à répondre aux exigences par des moyens classiques (cf. politique de déflation) devenus inappropriés et dont l'effet allait dans le sens d'un renforcement de la crise.

Ce dernier phénomène est particulièrement important, car il semble indiquer que la nouveauté, le changement dans les situations environnantes est en soi source de dysfonction pour un système politique. Au même titre que la contradiction des exigences et la multiplicité des clivages, un changement brutal dans la nature des exigences reçues, est source de difficultés pour tout système politique ; il est donc constitutif de crise.

A ces éléments qui se rattachent à la nature même des exigences, s'ajoute une autre source de dysfonction qui tient davantage au caractère spécifique du système politique français des années trente : il s'agit de la contradiction entre ses aspects fondamentaux et le contenu des exigences que nous avons définies. Celles-ci étaient en contradiction avec les « normes » et les « structures d'autorité » du système politique français. Elles se conciliaient mal avec une forte décentralisation des pouvoirs et avec un régime trop exclusivement parlementaire. Elles appelaient une concentration, voire une personnalisation du pouvoir, à l'image de celles qui se réalisaient dans tous les autres pays confrontés à une crise semblable. Elles demandaient le réajustement d'une structure étatique

qui allait être appelée à accomplir une fonction de régulation économique qu'elle ignorait jusque-là.

Mais la contradiction se situait encore plus au cœur du système politique puisqu'elle atteignait même ses valeurs les plus solides : celles de la petite entreprise, du libéralisme, d'une conception trop exclusivement politique des problèmes de la société.

Enfin, les canaux de transmission eux-mêmes n'étaient pas adaptés. Leur incapacité à prendre en charge les exigences issues de ce changement apparaît peut-être, selon l'éclairage systémique, comme l'élément le plus déterminant dans la formation de la crise.

L'inadaptation du mécanisme de transmission des exigences

Les « éclusiers » classiques étaient parfaitement incapables de reprendre et de gérer les nouvelles exigences⁹. Les partis sans référence sociale proclamée (en fait, tous sauf le PCF et la SFIO) n'ont pas su *résister* à la brusque restructuration de la société française. Leur référence au système politique et à ses valeurs était trop étroite pour qu'ils puissent prendre immédiatement en charge des exigences socio-économiques très précises.

Ils ne pouvaient dès lors faire face aux changements intervenus dans leur clientèle classique. L'exemple du parti radical est là aussi très révélateur, puisque ce parti était directement victime de la différenciation intervenue dans les exigences de ce qui était pour lui jusque-là une clientèle électorale homogène (commerçants, fonctionnaires, paysans...).

Les partis à référence sociale proclamée, c'est-à-dire les deux partis ouvriers (PCF, SFIO), étaient, quant à eux, adaptés à « l'ancienne classe ouvrière », celle de l'ouvrier professionnel. Peu implantés auprès des ouvriers sans qualification, ils connaissaient mal leurs problèmes et leurs revendications. Ils n'ont pu faire face aux changements de dimension intervenus au sein de leur groupe de référence¹⁰.

Il apparaît en outre, que le PCF était doté, jusqu'en 1932-1934, d'un projet politique trop rigide pour pouvoir être, avec la classe ouvrière, en situation de symbiose et d'échange. Quant à la SFIO, sa référence à la classe ouvrière n'avait cessé de s'atténuer depuis Tours :

9. Sur la fonction des éclusiers, cf. EASTON (D.), *op. cit.*, pp. 86-96. Sur leur fonction régulatrice, *ibid.*, pp. 133-140.

10. Sur les difficultés éprouvées par les partis ouvriers et les syndicats pour s'adapter aux transformations de la classe ouvrière, cf. COLLINET (M.), *op. cit.*, p. 54 et DUFRAISSE (R.), *Mouvements ouvriers et dépression économique*, Assen, 1966, p. 192.

Analyse systémique du Front populaire

elle était donc moins sensible et moins informée que jamais des transformations intervenues dans les exigences ouvrières.

On peut considérer qu'à cette absence de communication entre les « éclusiers » et les différentes catégories sociales s'ajoutait un refus de l'ensemble des partis de prendre effectivement en charge les exigences issues de la situation internationale. La droite glissant lentement vers le pacifisme et la gauche devenant, au contraire, belliciste, l'ensemble des formations partisans françaises parvenait difficilement à s'intéresser activement aux problèmes internationaux. Il en résultait une sous-information du système politique sur ces questions ; un tel résultat était foncièrement dysfonctionnel.

L'inadaptation des canaux classiques de transmission était cause d'amplification du caractère dysfonctionnel des exigences. Les partis traditionnels ne pouvant véhiculer les exigences des catégories non ouvrières, celles-ci furent reprises par les ligues extrémistes qui les insérèrent dans les programmes et des idéologies qui aggravèrent le caractère dysfonctionnel des exigences.

De même, les partis ouvriers n'étant pas en communication avec la classe ouvrière, les exigences de celle-ci ne furent ni exprimées ni réprimées, ce qui selon les cas et selon les moments, donnait lieu soit à des mouvements violents et mal organisés, soit à de fausses paix sociales qui ne firent qu'aggraver la marginalité de la classe ouvrière.

L'érosion des soutiens

Pour faire face avec efficacité à cet accroissement des exigences et au défaut de transmission qui les affectait, le système politique français avait besoin de soutiens solides. Or ceux-ci n'avaient cessé de décroître depuis 1920¹¹.

La première guerre mondiale avait permis un renforcement des soutiens à la communauté politique¹². Mais très rapidement, ces soutiens tendirent à s'affaiblir, notamment du fait de la marginalisation de la classe ouvrière que les événements de 1919-1920 réamorçèrent de manière brutale.

De même, la guerre avait doté les autorités politiques¹³ notamment gouvernementales, d'un fort capital de soutien et même de prestige. Le « personnel de la victoire » (surtout Poincaré) disposait ainsi de ressources suffisantes pour décider des politiques impopulaires (déflations...).

11. Sur l'érosion des soutiens, cf. EASTON (D.), *op. cit.*, pp. 220-229.

12. Sur les soutiens à la communauté politique, *ibid.*, pp. 171-190.

13. Sur les soutiens aux autorités, *ibid.*, pp. 212-220.

L'apparition d'une « nouvelle génération » ne jouissant pas du prestige hérité de la guerre, était probablement une nouvelle source d'érosion des soutiens pour le système politique.

Enfin, si la guerre avait montré que le régime¹⁴ disposait encore de soutiens assez forts pour résister à quatre années d'ébranlement sans précédents, l'apparition progressive d'exigences incompatibles avec les valeurs et les institutions du système politique risquait de remettre en cause la solidité de ce soutien.

On peut imputer cette évolution à plusieurs facteurs : l'accroissement des exigences, l'action des « éclusiers », le renforcement des consciences d'appartenance à des sous-groupes, le poids d'événements spécifiques.

La situation créée par l'apparition de nouvelles exigences était source de diminution des soutiens, d'un double point de vue. D'un point de vue matériel, en ce qu'elle déterminait des moins-values fiscales et une fuite substantielle des capitaux. Un tel résultat était dysfonctionnel pour le système politique surtout au moment où celui-ci avait besoin de mobiliser de fortes ressources matérielles pour faire face à la crise. Le « soutien-attitude » était tout autant affecté : la contradiction entre les nouvelles exigences et les différents aspects du système politique était responsable du développement d'oppositions au régime (campagne anti-parlementaire, propositions sur la réforme de l'Etat...) et aux autorités (opposition au personnel politique, aux parlementaires, aux membres du gouvernement).

La force de cette opposition se trouvait amplifiée par l'action même des « éclusiers » : les exigences nouvelles n'étant plus véhiculées par des partis classiques, mais par des ligues extrémistes, se trouvaient insérées dans des projets politiques très fortement hostiles au type de système politique en place. La faiblesse de la référence de ces ligues au besoin du système politique enlevait à la fonction de transmission des exigences l'aspect répressif qui parvient généralement à maintenir, auprès des catégories mécontentes, un minimum de soutien au système politique.

Le renforcement des clivages et la restructuration de la société française déterminèrent, par ailleurs, une élévation très sensible de la conscience de groupe¹⁵. Ainsi, le renforcement de la conscience ouvrière, à partir des années 1932-1934 et l'apparition d'une conscience d'exclusion chez les « petits » (entrepreneurs, commerçants, fonctionnaires) étaient nécessairement source d'érosion des soutiens pour le système politique.

14. Sur les soutiens au régime, *ibid.*, pp. 190-212.

15. Sur le renforcement des clivages comme source d'érosion des soutiens, *ibid.*, pp. 230-243.

Analyse systémique du Front populaire

Enfin, un certain nombre d'événements spécifiques, notamment les scandales, eurent un effet analogue et empêchèrent des autorités politiques discréditées de compenser par un renforcement de soutiens diffus la diminution de soutiens spécifiques dont ils étaient victimes.

Ainsi donc, l'érosion qui affectait les soutiens s'était développée tant à partir d'une aggravation des clivages que d'une augmentation de la pression des exigences et d'un renforcement des tensions structurelles. Elle contribuait à placer l'ensemble du système politique dans une situation de crise dont les fondements étaient imputables à la nouveauté même des problèmes qui surgissaient, au défaut d'organisation des conflits et à leur irréductibilité, à la mauvaise transmission des exigences et à la sous-information du système politique sur des questions aussi importantes que les problèmes internationaux.

Les tentatives de solution

La crise qui affectait le système politique appelait, du fait de sa profondeur, une réaction d'adaptation de la part de celui-ci. La plus rapide a été celle des « éclusiers » contraints de se redéfinir en fonction des modifications intervenues au sein de l'environnement. La résistance au changement a été plus forte au sein des autres aspects du système politique.

L'adaptation rapide des « éclusiers »

L'adaptation des « éclusiers » a été rapide parce que les contraintes issues de l'environnement étaient, pour eux, particulièrement directes et impératives¹⁶. Les partis ouvriers (SFIO, PC surtout) ne pouvaient persister dans leur spécificité qu'en satisfaisant simultanément *un minimum des exigences* de leurs trois systèmes de référence (propre projet politique, système politique, groupe social privilégié). Dès lors une relance spontanée et puissante de l'activité de la classe ouvrière ne pouvait laisser ces partis indifférents, et les contraignait à redéfinir leur stratégie. La crise des années trente et surtout les événements de février 1934 ont donc constitué l'incitation qui a permis à ces partis de redécouvrir leur groupe de référence et l'action revendicative. Ils ont, de ce fait, donné progressivement naissance à un type de parti de masse dont les fonctions au sein du système politique s'organisent selon

16. Sur l'adaptation des éclusiers à la nature des exigences, *ibid.*, pp. 86-96.

un double échange : entre son projet politique et la classe ouvrière d'une part ; entre son projet politique et le système politique d'autre part. De la même manière, les ligues extrémistes ont été contraintes de s'adapter aux exigences qu'elles avaient cherché à canaliser. L'exemple des Croix de Feu est significatif de ce processus d'adaptation qui a conduit les ligues à se transformer pour accomplir les fonctions qu'elles méprisaient jusque-là : fonction de transmission des exigences et fonction électorale.

La réaction des différents aspects du système politique

Cette adaptation des « éclusiers » s'est accompagnée d'une réaction des différents aspects du système politique. On peut observer que ces réactions ont, de 1934 à 1936, suivi trois phases : une phase de réaction d'auto-maintien, une phase de réaction visant à réguler l'environnement, une phase très peu élaborée de réaction par auto-transformation du système politique.

La réaction d'auto-maintien visait à résoudre la crise tout en conservant tels quels les aspects essentiels du système politique ainsi que l'organisation de l'environnement. Elle cherchait à mobiliser des soutiens soit par des décisions spécifiques, soit par recours à des autorités disposant d'un important capital de soutien.

La politique des gouvernements qui se sont succédé depuis février 1934, a été de répondre aux flux d'exigences par des décisions de type classique. Tel fut le cas, par exemple, des décrets-loi Laval qui cherchaient à réguler la crise par une consolidation de l'ordre économique en place. Cette politique de stabilisation qui recourait aux *moyens habituels* (compression des dépenses publiques, relèvement des impôts) était davantage *source d'aggravation* que d'apaisement ; elle tendait surtout à élever le nombre des chômeurs dans une conjoncture de forte demande d'emploi ; elle augmentait les charges des petites entreprises qui réclamaient de l'aide ; elle déterminait une diminution des salaires des fonctionnaires créant ainsi de nouvelles exigences et cependant d'autres soutiens négatifs¹⁷.

Ainsi, la distorsion entre les décisions de type classique et la nature nouvelle des exigences condamnait à l'échec toute réaction du type « auto-maintien ». Bien plus, elle rendait cette réaction ouvertement dysfonctionnelle, en en faisant la source de difficultés nouvelles.

17. On rapprochera ce type de réponse du système politique à l'*output failure* analysé par EASTON (D.), *op. cit.*, pp. 59-60 et 403-410.

Analyse systémique du Front populaire

Pour des raisons voisines, la tentative de conserver le *statu quo* par le recours à des autorités populaires, disposant d'un capital de soutien, ne put déboucher. L'expérience du ministère Doumergue regroupant un grand nombre de membres de l'ancienne classe politique ne put en effet mobiliser les soutiens escomptés.

L'avènement d'un gouvernement de Front populaire a orienté le système politique vers l'élaboration d'une réaction, se donnant pour objectif de réguler l'environnement. Le système politique cherchait désormais à résoudre la crise par une transformation des composantes de l'environnement. Les grandes lois du Front populaire allaient dans ce sens en contribuant à la diminution de l'intensité de la crise, soit en satisfaisant les exigences les plus pressantes, soit en organisant les conflits nouvellement apparus.

La réponse aux exigences fit l'objet de prestations accordées par certaines lois votées en juin 1936 (congrés payés, loi des 40 heures, assurances sociales, retraite des mineurs, distribution d'emplois...) ¹⁸. L'organisation des conflits fut, notamment, réalisée par la création de structures de représentation adaptées aux nouvelles exigences (délégués d'atelier, conventions collectives) ¹⁹. Cette réforme se combina effectivement avec la renaissance et l'adaptation de syndicats et partis ouvriers.

Ces deux types de décisions ont eu un effet régulateur indiscutable puisqu'ils ont pu mettre un terme aux grandes grèves. Il est notable qu'ils aient été *imposés* aux autorités par la situation qui sévissait, puisque les lois de juin 1936 ont été adoptées à une très forte majorité par les deux Chambres et notamment par un Sénat modéré. A un certain seuil de crise, le système politique est donc bien contraint de s'adapter, voire de se doter de nouvelles structures même contre le gré de ses autorités.

Mais on pourrait penser que le système politique français ne s'est pas limité à cette réaction de régulation : l'ampleur et la pertinence de la crise auraient dû le conduire à se transformer afin de diminuer la contradiction qui opposait les nouvelles exigences aux principales de ses composantes ²⁰.

Au niveau des autorités, la transformation apparaît cependant très limitée. Certes, le gouvernement Blum était constitué d'un personnel politique neuf, jusque-là tenu à l'écart du pouvoir (ministres SFIO et ministres « Jeunes Turcs » du parti radical). Néanmoins, ces mi-

18. Sur les attributions autoritaires de valeurs, comme réponse aux exigences, *ibid.*, pp. 343-362.

19. Sur la création de structures de représentation, comme réponse aux exigences, *ibid.*, pp. 250-256.

20. *Ibid.*, pp. 259-260 et 320-323.

nistres appartenait *tous* à la classe politique; soit en tant que parlementaires, soit même en tant qu'anciens occupants de fonctions encore plus proches du pouvoir (Blum n'avait-il pas été directeur du cabinet de Marcel Sembat ?). Certains ministres avaient même, comme Daladier, participé à des gouvernements récents et les communistes — qui auraient pu représenter l'élément le plus neuf — étaient restés à l'écart. Enfin, le personnel administratif et notamment les hauts fonctionnaires restaient en place. La question se pose donc de savoir si ce renouvellement très modéré des autorités était suffisant pour mobiliser de nouveaux soutiens et permettre une réelle adaptation du système politique.

Le problème est identique en ce qui concerne les normes et les structures d'autorité. Là aussi, la transformation n'était pas totalement négligeable : le fonctionnement du régime était modifié de façon à permettre à l'Etat de devenir un acteur de la vie économique. Les moyens d'élaborer une politique économique et surtout une politique d'intervention lui étaient donnés (création de l'ONIB, restructuration de la Banque de France, grandes nationalisations...). Mais aucune réforme de structure n'était réalisée ; le régime représentatif demeurait et le Sénat résistait. Le décalage critique qui séparait le système politique de son environnement transformé semblait ainsi ne s'atténuer que d'une manière très insuffisante, ce qui témoigne d'une résistance au changement encore très prononcée.

Ceci est largement confirmé par le caractère très timide des efforts de renouvellement tentés au niveau des *valeurs* du système politique. Plutôt que de déterminer l'apparition de valeurs nouvelles relevant du socialisme, l'activité du gouvernement du Front populaire tendait plus simplement à favoriser la consolidation ou la redécouverte des vieilles valeurs républicaines héritées de 1789. Les réactions d'auto-transformation du système consistaient donc le plus souvent en un effort d'actualisation de ses composantes traditionnelles...

La solution se situe au niveau des fonctions accomplies par les « élusiers »

Ainsi, la très forte résistance du système politique à une transformation devenue nécessaire empêchait l'élaboration d'une solution de fond à la crise. Cette dernière n'était pas réglée : elle était tout juste apaisée dans son intensité. L'expérience du gouvernement de Front populaire a donc été fonctionnelle pour le système politique essentiellement en ce qu'elle lui a donné les moyens de persister dans une situation de fort ébranlement ; mais elle ne lui a permis de répondre aux

Analyse systémique du Front populaire

exigences que de manière très partielle. On peut donc dire que le Front populaire n'a été qu'une *réponse minimale* à l'exigence de persistance du système politique.

Cette réponse minimale a permis de conserver pour un temps le régime politique ; outre des « prestations » de diverses natures et la création de structures nouvelles destinées à gérer les conflits, elle s'est en effet limitée à une adaptation des fonctions traditionnellement accomplies par les partis politiques et notamment les partis ouvriers. Cette adaptation a permis la reprise et la gestion des exigences ouvrières, leur modification et leur expression selon un processus plus supportable pour le système politique et plus satisfaisant pour la classe ouvrière.

Le PCF a officialisé ce renouvellement fonctionnel en recourant à la formule de « ministère des masses ». Celle-ci rendait possible la satisfaction combinée des exigences du système politique — qui était mis en contact avec une partie importante de son environnement social —, de celles de la classe ouvrière dont les revendications minimales étaient enfin gérées et du PC lui-même qui trouvait, dans ces activités, le moyen de mobiliser des soutiens à son propre projet, d'améliorer son implantation et de renforcer sa nature ouvrière.

Le PCF était ainsi conduit à accomplir entre la classe ouvrière et le système politique une fonction de médiation qui ne remettait pas pour autant en péril la « pureté » de son projet politique. Cette médiation se réalisait en effet selon un double échange qui mettait ce projet tantôt en communication avec la classe ouvrière, tantôt avec le système politique national. Celui-ci put de ce fait, réguler partiellement la crise qui l'affectait, en diminuant le poids des exigences ouvrières qui étaient parmi les plus pressantes et en trouvant dans la classe ouvrière le soutien suffisant pour le sauver provisoirement de la décomposition. On retrouve là le fondement de la théorie de « l'occupation du pouvoir » avancée par L. Blum pour justifier la stratégie défensive du Front populaire.

Cette solution ne pouvait être que provisoire, car elle ne remédiait ni à l'inadaptation du régime politique, ni au gonflement brutal des exigences dont beaucoup restaient sans réponse²¹. Néanmoins, dans une situation où la relève politique paraissait provisoirement impossible du fait de la mésentente entre différents acteurs politiques et sociaux sur un projet de transformation du système politique, elle offrait à celui-ci la

21. En cela, le Front populaire n'a pu résoudre la crise des soutiens qui sera fatale, quatre ans plus tard, au système politique et qui conduira beaucoup d'élus républicains à voter la déchéance du régime. Sur cette question, on peut se référer à BLOCH (M.), *L'étrange défaite*, Paris, Société des éditions Franc-Tireur, 1946, 194 p.

possibilité de persister jusqu'à la redéfinition d'un rapport de force plus favorable au changement. Par ailleurs, cette adaptation fut suffisante pour permettre un renouvellement des fonctions de certains « éclusiers », notamment les partis et syndicats ouvriers, qui purent ainsi mieux diffuser leur projet et jouer à l'avenir un rôle plus important dans le processus d'évolution et de transformation du système politique. La naissance de partis et de syndicats de masse fut, à cet égard, un des résultats les plus déterminants de cette adaptation.

PROBLÈMES MÉTHODOLOGIQUES

L'analyse systémique comme méthode de la science politique

Ces éléments nous conduisent à formuler trois questions de fond sur la valeur et la portée de l'analyse systémique : quelle est la signification et l'efficacité heuristique d'une problématique reposant sur le concept de persistance ? Comment cette analyse peut-elle rendre compte du changement politique ? Comment peut-elle intégrer le conflit ? La réponse à ces questions devraient nous permettre d'approcher d'une définition de la notion de crise dans une perspective systémique.

La notion de persistance du système politique ne contredit pas une analyse en termes de changement. Elle exprime une réalité qui se situe à un autre niveau d'analyse : la nécessité de l'existence, et de la permanence dans un système social donné, d'un ensemble de rôles politiques. Elle nous amène donc à nous interroger sur la manière dont ces rôles *s'adaptent* aux changements intervenus dans le système social et aussi — on peut l'admettre — sur la manière dont ils provoquent et favorisent leur propre changement et celui de leur environnement.

La problématique de la persistance est donc efficace, en ce qu'elle nous permet de cerner des *différences* : c'est-à-dire, d'une part, les difficultés, les modalités, les délais par lesquels les rôles politiques s'adaptent aux changements intervenus dans l'environnement, et d'autre part, la puissance et l'importance des modifications que ces rôles tendent à promouvoir de façon à définir une autre adéquation entre les fonctions politiques et les autres fonctions du système social.

Dès lors, la notion de persistance, dans l'analyse systémique, définit assez étroitement celle de changement. D'une part, elle suggère que le changement *gêne* le système politique en ce qu'il remet en cause un type

Analyse systémique du Front populaire

d'équilibre entre celui-ci et son environnement et donc un mode de persistance. C'est en cela qu'on est conduit à analyser certains changements intervenus dans l'environnement comme *dysfonctionnels* pour le type de système politique envisagé²². Celui-ci cherche donc naturellement à leur résister et à se maintenir. Mais, d'autre part, l'analyse systémique indique que l'auto-transformation devient souvent, pour le système politique, le seul moyen de résoudre la crise qui affecte son fonctionnement : de ce fait, il pourra chercher à l'organiser et même à la susciter.

La résistance au changement est un fait politique indiscutable, car un système politique ne peut pas changer n'importe comment et ne peut pas se contenter de répercuter mécaniquement sur ses différents aspects, les transformations intervenues dans son environnement. L'exemple du Front populaire a montré que la résistance à l'inédit ne provenait pas seulement d'un simple réflexe de conservatisme. Elle découlait, certes, d'une absence de *moyens*, voire de connaissances nécessaires pour faire face à des problèmes nouveaux, mais elle tenait d'abord à l'exigence purement politique de trouver un mode de transformation capable de réunir des soutiens assez nombreux et assez solides pour ne pas contrarier la persistance du système politique. Si celui-ci n'a pas changé davantage en 1936, c'est peut-être à cause de la défiance, voire de la prudence ou de l'absence d'imagination de certains acteurs, mais c'est surtout par la simple impossibilité de définir les normes, les valeurs et les structures nouvelles capables de recevoir l'adhésion de l'ensemble des forces constituant le Front populaire.

Est-ce à dire que l'analyse systémique ne présente le changement politique que sous la forme d'un combat acharné des titulaires de rôles politiques nécessairement conservateurs face aux pressions de l'environnement ? La conclusion serait trop hâtive et laisserait de côté tout l'aspect dynamique de la problématique de la persistance qui indique qu'un système politique tend aussi, de lui-même, à promouvoir le changement. Tout d'abord, les rôles politiques ne peuvent pas rester longtemps insensibles à une importante transformation de leur environnement. Même si elle connaît les délais et les modalités dont nous avons analysé la nécessité, cette transformation est inévitable : l'exemple du Front populaire et surtout de la décennie qui l'a suivi le prouve indiscutablement.

Mais, par ailleurs, rien, dans l'analyse systémique ne nous interdit d'envisager la réalité d'un changement purement politique, c'est-à-dire d'un changement dont certains titulaires de rôles politiques seraient

22. *Kind of system* chez D. Easton.

les agents. De ce point de vue, les fonctions des « éclusiers » doivent être prises en considération. Easton note que ces fonctions tendent à agir sur les exigences pour les transformer ; il précise que cette transformation obéit à une nécessité régulatrice visant à remédier au décalage qui existe entre les besoins du système politique et ceux de son environnement. Mais, dès lors qu'il subsiste un décalage trop marqué entre certains besoins de l'un et de l'autre, il apparaît nécessairement, à la frontière du système politique, des possibilités d'action politique pour gérer les tensions qui s'y exercent ; il se forme par là même des projets de réajustement impliquant des transformations du système politique. Dans l'élaboration de leurs activités, les « éclusiers » concernés tendront donc tout naturellement à se référer à ces projets et à en promouvoir la réalisation.

Cet aspect essentiel de la fonction de certains « éclusiers » constitue un élément important du changement politique. Nous avons vu ainsi que, tout en étant régulatrice, la fonction accomplie par le PC pendant le Front populaire n'était pas neutre et permettait, en particulier, d'assurer un progrès décisif au projet communiste. De même, le développement des idéologies fascistes ou conservatrices jusqu'en 1936 ne peut se comprendre sans référence aux fonctions accomplies par les ligues de droite qui, comme nous l'avons vu, accomplissaient à cette époque une importante fonction d'éclusier.

L'analyse systémique fait donc une place au changement. Elle en donne une mesure (appréciation du type de réaction du système politique et éventuellement, de l'importance de son auto-transformation) et elle en explicite le fondement (décalage entre les rôles politiques et leur environnement). Tantôt ce décalage rend le changement obligatoire pour le système politique (adaptation), tantôt il encourage certains acteurs périphériques à travailler à sa réalisation et à en faire un des fondements de leurs activités et donc de leurs fonctions.

Dans ce dernier cas, ce décalage correspond à autre chose qu'à une simple différence de nature entre deux instances en communication. Il provient d'une divergence de buts et introduit donc la dimension conflictuelle. Le problème est de savoir si celle-ci est réductible à la perspective systémique.

Il faut noter à cet égard qu'Easton envisage explicitement le conflit lorsqu'il l'analyse comme cause d'érosion des soutiens. Il y fait également allusion à propos des exigences lorsqu'il parle de leur différenciation. Mais c'est un fait qu'il le traite comme un élément très secondaire — voire accidentel — de sa problématique. Cependant, l'exemple du Front populaire suggère que la prise en considération du

Analyse systémique du Front populaire

conflit ne détruit pas le modèle eastonien. Cette application nous montre qu'on peut envisager deux niveaux de réaction du système politique au conflit. Le premier est celui d'une adaptation par institutionnalisation : le système politique ne cherche pas à supprimer les conflits, mais à composer avec eux, de manière à les exprimer et les organiser. Nous avons pu observer cette réaction en 1936 et nous avons vu qu'elle se réalisait surtout par le biais d'une adaptation fonctionnelle des « éclusiers ». Le deuxième niveau est celui du dépassement : un système politique peut s'auto-transformer pour résoudre un conflit dont l'acuité est devenue insupportable. On retrouve là le changement politique apparaissant avec les mêmes problèmes, ceux de la résistance et de l'incitation au changement, celui de la nécessité de mobiliser en faveur de cette transformation un soutien minimal, en tout cas plus grand que celui dont dispose le type de système politique en place.

Le problème qui se pose est celui des rapports entre ces deux niveaux : le premier n'empêche-t-il pas la réalisation du second ? Certains auteurs — tels D. Guérin — ont cherché à montrer qu'en favorisant une adaptation relevant du « premier niveau », les partis ouvriers ont bloqué, en 1936, toute possibilité de conduire le système politique à son auto-transformation. Mais l'expérience du Front populaire montre précisément que seule une réaction du premier niveau était adaptée à la situation environnante et que tout empêchait le recours à une solution relevant du deuxième niveau : impossibilité de faire surgir des soutiens assez nombreux et homogènes pour promouvoir un changement de valeurs et de normes ; absence d'un conflit assez organisé et assez conscient pour contraindre le système politique à une solution extrême.

Ne peut-on pas penser, en revanche, que l'institutionnalisation des conflits offrait des possibilités nouvelles d'atteindre le niveau de l'auto-transformation ? Elle permettait, en effet, une plus large diffusion des projets porteurs de changements et l'indispensable mobilisation de soutiens en leur faveur.

Ces quelques remarques nous conduisent à considérer que, sitôt introduite la dimension conflictuelle dans l'environnement des systèmes politiques, il convient de prêter une attention plus soutenue à deux aspects de l'analyse systémique : les fonctions des « éclusiers », qui se réfèrent également à des projets politiques, la différence entre la réaction d'institutionnalisation du conflit et celle de son dépassement par auto-transformation. Si le phénomène révolutionnaire apparaît surtout comme un processus aboutissant au deuxième niveau, mais s'amorçant souvent au premier, *le phénomène de crise peut se définir comme l'état dans lequel se trouve un système politique lorsqu'il ne peut répondre aux*

Bertrand Badie et Richard Dubreuil

changements intervenus dans l'environnement par aucune de ces deux réactions : soit parce qu'il est incapable de les réaliser, soit parce que son environnement ne peut plus se satisfaire de la première et n'est pas mûr pour la seconde. En cela, on peut conclure que l'expérience du Front populaire était en quelque sorte une étape entre deux crises de type différent.

Analyse systémique, sciences sociales et histoire

Au terme de cette esquisse, il n'est pas inutile de s'interroger sur un problème méthodologique plus général : celui de la fécondité de la démarche modélisante appliquée à l'étude du passé. Les historiens, formés pour la plupart à l'école de l'empirisme, se défient volontiers des interprétations générales. Travaillant sur une matière par essence lacunaire, soucieux avant tout de rétablir la cohérence d'un passé qui leur est livré en miettes, ils sont perpétuellement écartelés entre l'impatience d'accéder aux explications intégrales et l'adhésion à un relativisme méthodologique dont ils perçoivent pourtant les limites. Certains se consolent en feignant de voir dans ce déchirement la rançon de toute démarche authentiquement scientifique. Mais la plupart gardent une réticence marquée à l'égard de toute interprétation impliquant un trop haut degré de formalisation et de conceptualisation.

Cette constatation conduit à se demander si les procédés mêmes de la recherche historique ne sont pas incompatibles avec une approche de type « systémique » et si cette dernière ne risque pas de renforcer les frontières qui séparent, souvent bien artificiellement, le domaine du politiste du « territoire de l'historien ». Une semblable interrogation porte en germe le problème de la communicabilité entre les différentes sciences sociales. Chaque discipline est tributaire d'un bagage conceptuel particulier qui préoriente sa problématique et ses modes d'investigation. Cette balkanisation du champ sémantique et conceptuel des sciences sociales correspond certes à une exigence scientifique : sans elle, l'efficacité de la recherche resterait aléatoire. Mais dès lors que les sciences sociales se définissent comme *cumulatives*, une nouvelle exigence apparaît : les recherches effectuées dans un secteur particulier doivent être transmissibles aux chercheurs relevant de disciplines voisines.

Politistes et historiens à la recherche de la cohérence : système ou intrigue ?

Par-delà la spécificité de leur angle de visée, et la diversité de leurs outils d'analyse, sociologues, politistes et historiens se trouvent confrontés à un problème identique : ils s'appliquent à introduire une cohérence dans le foisonnement des données, à organiser les faits grâce à un réseau de connexions pertinentes, à restituer aux phénomènes une intelligibilité en établissant entre eux une série de liaisons et d'articulations. Il est aujourd'hui admis que l'histoire « a pour but non le pittoresque mais la rationalité »²³. Une histoire qui se bornerait à n'être qu'un simple aliment de la curiosité aurait vite mauvaise presse et si tous les historiens ne croient pas « aux lois *de* l'histoire, tous aspirent à des lois *dans* l'histoire »²⁴. L'histoire, comme la science politique, n'est ni nomologique, ni idiographique.

C'est à l'intérieur du champ heuristique défini par cette double antithèse, qu'historiens et politistes affinent et expérimentent leurs procédés d'analyse. C'est à ce point également que divergent la démarche historique et l'approche systémique. Tandis que l'historien cherche à construire une « intrigue »²⁵ dont il choisit librement le cadre et les éléments, l'analyse systémique tente de rendre compte de la réalité à l'aide d'un réseau formalisé de rôles politiques qui relèvent du « géométral ». « L'historien choisit son objet, il le découpe, il arrange à sa façon le domaine de son enquête »²⁶ et le fait historique résulte en dernière analyse du découpage ainsi opéré : « C'est une manière de poser ou d'épeler un sens conformément à un système d'interprétation »²⁷. Au subjectivisme de l'historien qui taille librement son champ d'enquête, s'oppose l'itinéraire balisé du politiste, prisonnier d'une série d'universaux.

Dès lors, appliquer l'analyse systémique à une réalité historique suppose que l'on s'accommode des paramètres limitatifs résultant des choix auxquels a préalablement procédé l'historien en élaborant son

23. CHATELET (F.), *La naissance de l'histoire, la formation de la pensée historique en Grèce*, Paris, Editions de Minuit, 1962, p. 14.

24. La formule est de ARON (R.), « Comment l'historien écrit l'épistémologie : à propos du livre de Paul Veyne », *Annales, Economies, Sociétés, Civilisations*, 6, nov.-déc. 1971, p. 1326.

25. Sur la notion d'*intrigue* en histoire, cf. VEYNE (P.), *Comment on écrit l'histoire, essai d'épistémologie*, Paris, Le Seuil, 1971, pp. 46 sqq.

26. ARON (R.), *op. cit.*, p. 1331.

27. CERTEAU (M. de), « Une épistémologie de transition : Paul Veyne », *Annales, Economies, Sociétés, Civilisations*, nov.-déc. 1972, p. 1321.

intrigue. Rien d'étonnant dans ces conditions que l'apport de l'analyse systémique puisse paraître finalement assez mince à l'historien qui n'y retrouvera que les éléments à l'aide desquels, il a choisi de circonscrire son propre champ d'investigation. Et si d'aventure une analyse de type systémique parvenait à intégrer, en un ensemble cohérent, des éléments empruntés à différentes intrigues, elle se condamnerait à n'être qu'une nouvelle intrigue parmi d'autres. L'effort préalable de conceptualisation et de formalisation aurait alors été vain, n'entraînant aucun progrès par rapport aux analyses historiques classiques. Mais ce serait méconnaître le sens des courants qui, depuis quelques décennies ont renouvelé en profondeur l'historiographie traditionnelle.

Systémisme et histoire sérielle : analogies et convergences

Il est probable qu'un historien du Front populaire retrouverait par le biais de l'analyse systémique certaines des interrogations auxquelles il a l'habitude de soumettre des événements de 1936. L'analyse en termes de système en dépit de ses lacunes, a le mérite d'apporter une vision exhaustive de la crise. En formalisant un certain nombre de relations privilégiées, elle met en évidence des interdépendances et fait apparaître des faisceaux de corrélations multiples. L'idée d'établir une relation entre les sous-systèmes sociaux, l'action des groupes et le fonctionnement de la « machine » politique est en elle-même féconde et riche d'aperçus inédits. Le concept de pouvoir qui occupait le centre de l'histoire politique traditionnelle devient une variable parmi d'autres au sein d'un système plus large de rôles solidaires.

Curieusement, cette attention prêtée aux interactions et aux rétroactions rejoint certaines orientations actuelles de la recherche historique. La volonté exprimée par de nombreux historiens français contemporains (Fernand Braudel, Pierre Chaunu, Emmanuel Le Roy Ladurie, Philippe Ariès) de se rapprocher d'une histoire « totale » et « opérationnelle » procède d'une réaction contre un courant événementiel longtemps prédominant, qui morcelait l'objet de la connaissance en érigeant des cloisons plus ou moins étanches entre le politique, l'économique, le social, le mental et l'esthétique. Pour percevoir les interférences entre ces différents domaines, les historiens actuels s'orientent vers un effort de conceptualisation et de théorisation. « Chaque fois que vous vous trouverez devant un événement, nous dit Fernand Braudel, vous tâcherez de le géométriser, vous le dépouillerez d'un certain nombre de ses qualités pour le faire entrer dans une grille. Ce qui fait la valeur de cette grille, c'est qu'elle a marché, elle a détruit la conception ancienne qu'on

Analyse systémique du Front populaire

avait du monde »²⁸. De même, l'analyse systémique s'oppose au courant hyperfactueliste qui avait érigé l'empirisme en absolu méthodologique ; elle réhabilite la notion de théorie longtemps tenue pour dangereuse. Cette communauté d'orientations entre la « nouvelle Clio » et l'analyse systémique, paraît établir une sorte de continuité entre l'école historique française²⁹ et certaines branches de la science politique nord-américaine.

Dans une telle perspective, il devient essentiel de s'interroger sur les procédés qui permettent à l'historien de construire sa « grille ». Une question annexe surgit immédiatement : dans quelle mesure la vérité de la connaissance historique est-elle compatible avec la liberté laissée à l'historien pour l'élaboration de la grille ? Si l'on admet, à la suite de Veyne et de Aron, que la connaissance historique n'est ni nomologique, ni idiographique (cf. *supra*), l'adéquation de la grille à l'objet étudié sera d'autant plus parfaite que l'on parviendra à rendre compte de l'événement dans sa différence par rapport aux événements du même genre (le Front populaire en France, en Espagne, au Chili). En effet, « l'historien cherche à saisir dans l'événement singulier à la fois ce qui le différencie de tous les autres, et ce qu'il a en commun avec ceux de la même catégorie. La connaissance historique ne sépare pas et ne peut pas séparer la recherche du même et de l'autre, des traits singuliers et des traits généraux »³⁰.

L'enrichissement de la connaissance historique, la finesse de l'analyse contrastive et la pertinence de la grille dépendent dans une large mesure du nombre de concepts dont dispose l'historien (par exemple : infrastructure, propension marginale à consommer, attribution autoritaire de valeurs, etc.). Ces concepts, en se diversifiant, permettent un allongement de la liste des questions que l'historien peut poser aux documents et élargissent l'éventail des grilles interprétatives possibles. De la variété des concepts dépend donc le choix définitif de l'intrigue ; or le choix de l'intrigue décide lui-même souverainement « de ce qui sera causalement pertinent ou ne le sera pas »³¹, donc du mode d'explication historique retenu.

L'articulation des rapports entre l'analyse systémique et la démarche historique peut ainsi se situer à deux niveaux différents. D'une part, l'analyse systémique, en conceptualisant certains aspects non événement-

28. BRAUDEL (F.), interview accordée au journal *L'Express*, 22 novembre 1971.

29. Sans vouloir accorder à l'École des *Annales* aucune exclusivité en matière de recherche historique, nous la tenons pour la plus représentative du renouvellement récent de l'historiographie française.

30. ARON (R.), *op. cit.*, p. 1347.

31. VEYNE (P.), *op. cit.*, p. 206.

tiels de l'évolution humaine, fournit aux historiens ce que Veyne appelle des *topoi*, c'est-à-dire des concepts utilisables comme instruments heuristiques. D'autre part, l'analyse systémique en formalisant un certain nombre de relations entre les rôles politiques peut aider l'historien à définir certains contours de sa grille explicative. Elle peut même, à l'occasion, devenir un *adjuvant de la rétrodiction*, procédé auquel recourt l'historien lorsqu'il doit surmonter certaines lacunes documentaires. Constatant l'impopularité d'un chef de gouvernement, sans qu'aucun document ne lui en fournisse la raison, l'historien use de la rétrodiction pour remonter de l'effet enregistré à la cause présumée. C'est à ce stade que l'analyse systémique peut être féconde en enrichissant le corpus des différentes hypothèses rétrodictives possibles (inadaptation des mécanismes de transmission des exigences issues de l'environnement du système politique, contradiction des exigences entre elles, inhibition du processus de rétroaction, etc.). L'analyse systémique allonge ainsi la liste des différents raisonnements par analogie utilisables en semblable circonstance (notion de « mise en série »). A la limite, la science politique « systémique » en fournissant une *check-list* de concepts opératoires et d'hypothèses rétrodictives, deviendrait en quelque sorte la mémoire de l'histoire. Ce serait une revanche inattendue sur Paul Veyne que son impétuosité à exorciser les sciences sociales a conduit à dénier tout statut scientifique à la sociologie, et partant à la science politique.

Ce renversement des perspectives ne doit pas faire oublier deux oppositions épistémologiques fondamentales entre l'approche systémique et l'approche historique. Il s'agit de l'opposition entre diachronie et synchronie et de celle qui dissocie la conceptualisation de l'expérience, et le formel du vécu.

L'opposition diachronie-synchronie

Toute histoire, qu'elle se veuille nouvelle ou traditionnelle, comporte une exigence diachronique et passe par la prise en compte de la temporalité. Le fait que le Front populaire survienne en 1936 et non en 1933 ou 1938, n'est pas indifférent à l'historien. Certes le discrédit qui pèse actuellement sur l'histoire événementielle, conduit à substituer à la rigidité linéaire du strict enchaînement chronologique la décomposition des « temporalités en profondeur ». L'histoire, affirme Fernand Braudel « est la mise en place de l'événement dans les divers rythmes du temps »³².

32. Cf. *supra*, *loc. cit.*

Analyse systémique du Front populaire

« Tout travail historique décompose le temps révolu, choisit entre ses réalités chronologiques... L'histoire traditionnelle attentive au temps bref, à l'individu, à l'événement, nous a depuis longtemps habitués à son récit précipité, dramatique, de souffle court. La nouvelle histoire économique et sociale met au premier plan de sa recherche l'oscillation cyclique et elle mise sur sa durée : elle s'est prise au mirage, à la réalité aussi des montées et descentes cycliques des prix. Il y a ainsi, aujourd'hui, à côté du récit (ou du *récitatif* traditionnel) un *récitatif* de la conjoncture qui met en cause le passé par larges tranches : dizaines, vingtaines ou cinquantes d'années. Bien au-delà de ce second *récitatif* se situe une histoire de souffle plus soutenu encore, d'ampleur séculaire cette fois : l'histoire de longue, même de très longue durée. ³³ »

Cette démultiplication du temps (temps court, temps moyen et longue durée) conserve aux yeux de l'historien une valeur méthodologique irrécusable. Même ceux qui ne voient dans la tripartition braudelienne qu'une métaphore analytique commode, reconnaissent volontiers sa fécondité. Elle permet de nuancer et de pondérer les éléments d'explication d'une situation. Elle est incitation à l'esprit de finesse et à la distanciation critique. P. Veyne lui-même, tout en démystifiant la décomposition des « temporalités en profondeur », reconnaît qu'elle invite l'historien « à réagir contre une paresse qui le pousse à s'en tenir à ce que les documents disent noir sur blanc ou aux faits tels que les conçoit l'histoire la plus événementielle » ³⁴. « Ce qui justifie la métaphore des rythmes temporels multiples est l'inégale résistance au changement des différents pôles de l'action » ³⁵.

Il est juste de reconnaître que l'analyse systémique se prête difficilement à cette appréciation comparative des îlots de permanence et des zones de changement. Une vision sommaire inclinerait à penser que, par sa nature même, l'analyse systémique évacue totalement la temporalité. Dans la mesure où elle étudie exclusivement des *rôles*, où elle ne veut mettre en lumière que des *relations fonctionnelles*, elle n'a guère à se soucier de la diachronie. Peu importe que les éléments qui influent sur le système politique relèvent du temps court, du temps moyen ou du temps long : seule compte leur fonction positive ou négative.

33. BRAUDEL (F.), « La longue durée », *Annales, Economies, Sociétés, Civilisations*, 4, oct.-déc. 1958, « Débats et Combats », pp. 725 sqq. On trouvera en outre dans l'ouvrage récent de CARRÉ (Jean-Jacques), DUBOIS (Paul) et MALINVAUD (Edmond), *La croissance française, Essai d'analyse économique causale de l'après-guerre*, Paris, Le Seuil, 1972, la preuve décisive que les phénomènes de diffusion du progrès économique se déroulent dans le long terme plus encore que dans le moyen terme. Voir en particulier les pages 616 sqq.

34. VEYNE (P.), *op. cit.*, p. 120.

35. *Ibid.*, p. 119.

tive au regard de la régulation sociale. Le processus de conversion des demandes n'est nullement affecté par l'épaisseur temporelle des événements survenant dans l'environnement mais seulement par leur fonctionnalité ou leur dysfonctionnalité par rapport au système politique.

Cette tendance toute wéberienne à considérer les normes et les fonctions indépendamment des individus qui les incarnent, ne débouche pourtant pas sur un univers entièrement achronique, ni même sur une « synchronie identificatrice » selon la formule d'Alfred Grosser³⁶. Dès lors que l'on constate et que l'on admet l'existence de *délais* dans l'adaptation du système politique aux données changeantes de son environnement, on réintroduit la temporalité. Mais l'analyse systémique ne retient cette dimension temporelle que dans l'étroite limite constituée par le décalage chronologique entre l'admission des exigences et la rétroaction.

Ce décalage chronologique peut lui-même être subdivisé en quatre séquences :

t_0 : afflux des exigences issues de l'environnement.

t_1 : conversion des exigences en « problèmes controversés » (issues).

t_2 : production des décisions.

t_3 : rétroaction et confrontation des décisions aux exigences.

Si le décalage entre t_0 et t_1 peut relever du temps moyen et recouvrir plusieurs décennies (exemple : l'aspiration à l'indépendance des populations allogènes de l'empire austro-hongrois avant 1918), il est rare que le passage de t_1 à t_3 ne s'opère pas dans le court terme (cf. *supra*, 1^{re} partie).

C'est donc à une conception linéaire et univoque du temps que se réfère implicitement l'analyse systémique, celle même qui a conduit les historiens contemporains à répudier l'optique événementielle de leurs devanciers. Comment ne pas y voir une des infirmités de ce mode d'analyse dès lors que certaines données de l'environnement extra-sociétal et intra-sociétal (rythmes économiques, structures sociales, modes de production, équilibre écologique, patrimoine culturel) relèvent indiscutablement d'autres niveaux de temporalité. Les tenants de l'analyse systémique pourront répondre que la « complexité du temps social »³⁷ se retrouve dans la diversité des composantes du système politique. Il serait assurément séduisant de faire correspondre les trois éléments distingués par David Easton au sein du système politique aux trois rythmes identifiés par Fernand Braudel à l'intérieur du mouve-

36. GROSSER (A.), *L'explication politique*, Paris, A. Colin, 1972, p. 58.

37. DUBY (G.), *Leçon inaugurale au Collège de France*, p. 12.

Analyse systémique du Front populaire

ment de l'histoire. Les *autorités* relèveraient de « l'histoire à oscillations brèves »³⁸, le *régime* politique du temps moyen, et la *communauté* politique du temps long au rythme quasiment immobile. Seules des études empiriques portant sur des réalités historiques variées permettront de vérifier cette congruence qui relève aujourd'hui de l'hypothèse.

L'opposition entre conceptualisation et expérience

Même si l'on supposait résolu le problème de la prise en compte du temps, les convergences entre l'approche historique et l'approche systémique ne seraient pas encore totales. La modélisation reste en effet irréductiblement étrangère à la démarche de l'historien. Soucieuse d'établir la vérité des faits et d'en retracer le déroulement, « l'histoire commence par la vision naïve des choses »³⁹. Par une sorte de prosaïsme têtu, elle cherche à organiser les faits avant même de conceptualiser, elle préfère, selon l'expression de Paul Veyne, « le vécu au formel et le sublunaire au scientifique »⁴⁰. Même lorsqu'il tente de les intégrer dans une grille explicative, l'historien reste encore tributaire des faits.

C'est ainsi que dans le cas du Front populaire, l'historien s'intéressera à la pesée spécifique des élections de 1936 que l'analyse systémique laisse de côté. Il se demandera pourquoi les grèves avec occupation d'usines surviennent *après* et non *avant* la victoire électorale du Front. Il étudiera pour elle-même l'attitude des acteurs politiques : « L'épistémologue ne peut pas ne pas distinguer entre la mise à jour des relations plus ou moins régulières entre les acteurs, constitutives du système, et les acteurs eux-mêmes avec leurs façons de penser »⁴¹. Autant de questions dont aucun modèle préétabli ne saurait rendre compte. D'ailleurs, le travail de conceptualisation nécessaire à l'élaboration de la grille conduit souvent à occulter les faits dont la relation avec le système n'apparaît pas évidente. Alfred Grosser note à ce propos que tout outillage conceptuel est « une pince qui découpe en même temps qu'elle saisit »⁴². Or l'historien ne cherche pas à saisir les mêmes objets que le politiste et « les faits qui obéissent à un modèle ne seront jamais les mêmes que ceux qui intéressent l'historien »⁴³. L'analyse

38. BRAUDEL (F.), *Ecrits sur l'histoire*, Paris, Flammarion, 1969, p. 12.

39. VEYNE (P.), *op. cit.*, p. 254

40. *Ibid.*, p. 279.

41. ARON (R.), *op. cit.*, p. 1349.

42. GROSSER (A.), *op. cit.*, p. 46.

43. VEYNE (P.), *op. cit.*, p. 281.

Bertrand Badie et Richard Dubreuil .

systemique est une lecture des relations politiques. C'est seulement en la considérant sous cet angle que l'historien pourra l'utiliser.

Nous touchons là aux limites de la transmissibilité des acquis de la recherche en sciences humaines. L'analyse systemique constitue incontestablement un apport précieux pour le politiste. Elle fournit aussi aux historiens des aperçus intéressants. Instrument pédagogique, elle leur offre un cadre de normalisation et de globalisation de la réalité politique. Instrument heuristique, elle enrichit leur problématique, établit des connexions fécondes entre des données apparemment hétérogènes et élargit le champ général de leur curiosité. Mais, dans la mesure où elle reste une technique d'analyse, elle ne saurait se substituer à la liberté de choix de l'historien dans sa libre quête d'une intrigue cohérente.

Reprenant une formule qui a déjà été utilisée dans des numéros récents, la Revue fait suivre l'article de Bertrand BADIE et Richard DUBREUIL d'une note rédigée par Marc RIGLET et de la réponse faite par les auteurs à cette note.

SI L'ANALYSE SYSTÉMIQUE ne donne sa pleine mesure qu'en s'assignant pour objets des sociétés politiques qui, au moins d'apparence, sont stables et consensuelles, les limites mêmes de ses ambitions constituent son infirmité. Aussi les auteurs attendent-ils de l'analyse systémique qu'elle soit capable de rendre compte des aspects conflictuels d'une société politique et vont-ils jusqu'à faire de cette capacité l'aune de leur conviction en la valeur heuristique de l'analyse systémique.

Cette position est certainement sage, car elle évite de « batailler » sur le terrain des présupposés idéologiques dont on a peut-être trop espéré (de la critique marxiste à C.W. Mills) que le dévoilement stigmatiserait une fois pour toutes l'analyse systémique, alors qu'elle continue à l'évidence d'exercer une certaine séduction. Mais comme tout pari sur une seule mise, cette position est périlleuse.

Certes, la difficulté d'élaborer le concept de « crise » n'est pas le privilège de l'analyse systémique. Elle tient à la nature propre de toute génération conceptuelle qui s'effectue dans le rejet et la critique des « sens communs », lesquels, de surcroît, sont aujourd'hui pour la notion de « crise » particulièrement foisonnants : crises de société, de civilisation, des valeurs, des institutions, etc. Mais il faut craindre que l'analyse systémique ne soit pas même en mesure de dépasser le stade de la reconnaissance non critique de la polysémie du terme.

On peut assez aisément, d'un point de vue systémique, imaginer les éléments constitutifs de la notion de crise. Fondée sur celle de « dysfonction », elle ne lui est évidemment pas réductible.

La crise politique suppose des dysfonctions, non stochastiques, c'est-à-dire ayant des directions telles qu'elles s'assemblent en un faisceau, et affectées d'une intensité suffisante pour qu'elles affectent le « bon » fonctionnement du système politique.

A l'évidence, un tel modèle de crise — par le flou dans lequel il tient les moyens d'apprécier ses éléments : reconnaissance des dysfonctions, repérage de leurs sens et mesure de leur intensité — est incapable de rendre compte de la spécificité d'une crise.

L'abstraction ou plutôt la généralité du modèle au lieu de rapporter les singularités à un principe d'explication les fait disparaître comme telles.

Tout au plus peut-il aider à nommer des phénomènes et à suggérer de manière lancinante qu'ils sont en relation entre eux, perspective justifiée mais enfin point trop neuve et qui, lorsqu'elle s'applique aux contradictions, rappelle trop la dialectique peu féconde des antinomies chère à P.-J. Proudhon.

On veut pour preuve de cette capacité à seulement baptiser des phénomènes les usages multiples et indifférenciés que font les auteurs de la notion de crise. Nous voudrions évoquer ensuite un des effets les plus fâcheux de l'analyse systémique, ce que l'on pourrait appeler : l'effet de restitution non critique du discours des acteurs historiques. Enfin, nous retiendrons

les curieuses conclusions auxquelles, d'un point de vue logique, nos auteurs sont menés par la définition qu'ils avancent de la crise spécifique du Front populaire.

Des crises re-nommées

La crise de l'économie française et ses effets sur les structures sociales, la crise mondiale des années 30, les difficultés du régime parlementaire, la formation d'organisations politiques fascistes... tout cela est évoqué et re-nommé, devenant « transformation de l'environnement économique intra-sociétal », « transformation de l'environnement économique extra-sociétal », « système politique inadapté aux nouvelles exigences et à celles anciennes non satisfaites », inadaptation, enfin, du « mécanisme de transmission des exigences ».

A l'évidence, tout est en crise depuis 1919, la « crise » et les « crises » n'ont jamais cessé tout à la fois de couvrir et d'être.

Si l'on voit mal comment de cette traduction, de ce recensement, peut surgir le « concept de crise » et ce qu'apportent de nouveau les formules systémiques appliquées à la France de l'entre-deux-guerres, on discerne bien en revanche les dangers que recèle cette sorte de regard distancié.

L'argent comptant du discours restitué

Parler d'inadaptation c'est sous-entendre à la fois l'idée d'une adaptation antérieure et d'une adaptation future possible. Le thème de l'inadaptation du régime politique aux malheurs du temps étant également partagé dans les « discours » politiques, le retenir comme descriptif, c'est s'exposer à les reproduire purement et simplement tous, ou plus gravement encore, l'un d'entre eux. En deux occasions au moins les auteurs n'échappent pas à ce danger.

Ainsi écrire que les nouvelles exigences « se conciliaient mal avec une forte décentralisation (déséquilibre ?) des pouvoirs et avec un régime trop (?) exclusivement parlementaire », qu'elles « appelaient une concentration, voire une personnalisation du pouvoir, à l'image de celles qui se réalisaient dans tous les autres pays confrontés à une crise semblable » revient premièrement à tenir pour l'essentiel les propos des droites anti-parlementaires des années 30, ce qui n'est pas infâmant mais enfin ne peut tenir lieu d'analyse historique, et deuxièmement à ramasser en une seule formule, « personnalisation du pouvoir », des événements et en tous cas des hommes aussi différents que Roosevelt, Hitler, Mussolini, Staline, Tardieu...

De même, écrire que « l'inadaptation des canaux classiques (?) de transmission était cause d'amplification du caractère dysfonctionnel des exigences, [que] les partis traditionnels ne pouvant véhiculer les exigences des catégories non ouvrières, celles-ci furent reprises par les ligues extrémistes... » aboutit curieusement à restituer l'argument même des ligues sur l'incapacité des partis.

Plus largement, ce qui paraît inquiétant dans la mise en œuvre du principe d'interaction propre au modèle systémique est ce que l'on pourrait appeler « l'ordre des évidences ». Rien n'est inexplicable, toute question

Analyse systémique du Front populaire

emporte réponse, une situation en « appelle » toujours une autre qui n'est évidemment que celle que l'on constate rétrospectivement, mais qui aurait pu être autre, l'analyse systémique étant là toujours prête à conclure à sa nécessité.

1934-1936 : Front populaire ou dictature fasciste ? On voit bien comment le vocabulaire fonctionnaliste (exigences, soutiens, persistance, résistance, adaptation, etc.) pourrait rendre compte aisément, sans qu'il soit besoin de changer rien à l'argumentation, de ce qui « aurait pu » se passer. Tant il est vrai que les métaphores fonctionnalistes conviennent à tous les passés comme à tous les possibles.

La crise du Front populaire : 1937 ?

Nous le notions au début, dans la perspective des auteurs, la crise, aux lendemains de la première guerre mondiale, traverse de part en part la société française. Les auteurs, en rendant compte des crises sectorielles qui constituent cette crise générale échappent assez facilement à l'exigence qu'ils s'étaient pourtant eux-mêmes formulés : la constitution du concept de crise. Mais le malheur, en un sens, veut que cette crise générale du système politique et de son environnement « intra et extra-sociétal » culmine en une crise *spécifique*, celle du Front populaire, qui, parce qu'elle n'a pas tous les caractères de la nécessité, exige à nouveau qu'on la définisse dans sa singularité. Cette fois, les auteurs n'esquivent pas l'obligation et, après avoir rappelé les deux mécanismes par lesquels un système politique peut réduire les tensions : en les assimilant (institutionnalisation) ou en satisfaisant complètement les exigences à charge pour lui de se « révolutionner » (auto-transformation), ils proposent la définition suivante :

« Le phénomène de crise [est] l'état dans lequel se trouve un système politique lorsqu'il ne peut répondre aux changements intervenus dans l'environnement par aucune de ces deux réactions » (pp. 97-98).

Si l'on comprend bien, le Front populaire comme crise c'est tout à la fois l'impossibilité pour le système politique de prendre en charge, en restant lui-même, l'ensemble des exigences contradictoires de l'environnement et l'incapacité, dans laquelle il est tenu, de changer de nature.

Or si l'on restitue cette double impasse à l'histoire, on peut aisément lui fixer une date : 1937. La crise du Front populaire stricto sensu ce ne sont donc plus ces crises qui de 1919 à 1931 affectent le système politique français, et ce n'est pas même la période 1934-1936 (fin de l'année 1936 incluse) : la « crise » du Front populaire c'est le cabinet Chautemps et plus sûrement encore le ministère Daladier. En d'autres termes, la « crise » du Front populaire, c'est son « échec » !

On conviendra que cette définition fait emprunter un curieux chemin à qui voudrait retrouver des problématiques aussi anciennes qu'épuisées, qui de Danos en Gibelin et de « Guelfes » en Guérin s'obstinent à poser la stérile et idéologique question : *Front populaire, révolution manquée ?*

Pour conclure : les auteurs attendaient de l'analyse systémique qu'elle fasse surgir « un aspect », un « type » de questions. C'est un air ancien qu'elle restitue sous des formes nouvelles.

Ils attendaient d'elle « l'exhaustivité » ; la « grille » systémique ordonnant les données et les interrogations, n'en laissant échapper aucune. Mais dans

cette *check-list* que de rubriques absentes et, cette « grille », comment faire qu'elle devienne un « tamis » !

En bref, l'analyse systémique d'une crise n'aurait-elle pour effet que de révéler un aspect de la crise de l'analyse systémique ?

Marc RIGLET

● Nous remercions Marc Riglet d'avoir bien voulu prolonger notre étude en apportant des éléments de débat particulièrement suggestifs quant à la portée et à la valeur de la méthode dont nous nous sommes inspirés.

En réponse à sa note, il nous paraît important de revenir sur quatre critiques qu'il a formulées : l'analyse systémique est incapable de qualifier la crise ; elle ne peut que reprendre à son compte la signification multiple et ambiguë que lui a conférée le sens commun ; sa problématique de l'adaptation et du maintien la conduit à restituer un certain discours politique ; elle ne parvient qu'à enregistrer a posteriori comme « nécessaires » les phénomènes et les événements qui se sont produits.

1. A propos du premier point, il nous paraît difficile — en fait inconcevable — d'attendre d'un modèle de théorie *politique* une qualification précise et totale de l'objet qu'il étudie. Son ambition est plus modestement d'en offrir une lecture *politique*. Or, « rendre compte de la spécificité d'une crise » — comme le souhaiterait notre contradicteur — appellerait une lecture qui serait non seulement politique, mais aussi économique, historique, sociologique...

Néanmoins, il n'est pas négligeable que la démarche systémique nous offre la possibilité de *qualifier politiquement* une crise, de repérer, au sein de *l'univers politique*, les éléments qui ont contribué à l'engendrer et les mécanismes qui ont cherché à les résorber. Il n'est pas indifférent qu'elle puisse montrer en quoi cette crise a sensibilisé le système politique, en quoi elle a pris un *aspect politique* venant interférer avec d'autres aspects que d'autres approches devront mettre en évidence. Réprocher au modèle d'Easton de ne pas mettre en valeur toute la spécificité d'un objet étudié, c'est soit affirmer que cet objet admet d'autres lectures que politique, soit regretter que le politiste relègue le non politique dans un « environnement » informel et flou. Dans le premier cas, nous souscrivons à cette évidence ; dans le deuxième cas, nous nous associons à ce qui n'est en fait qu'un appel à la complémentarité des approches en sciences sociales.

2. Précisément, parce qu'elle aboutit à une définition politique de la crise l'analyse systémique ne semble pas adhérer à l'acception multiple et ambiguë que le sens commun a donné à ce phénomène. On peut certes repérer de nombreuses crises pendant la période de l'entre-deux-guerres. Elles sont d'ordre économique (dans les années 1929), social (dans leur prolongement), international... L'analyse systémique les localise dans l'environnement du système politique, en précisant la nature de cet environnement (d'une façon peut-être parfois abusivement « jargonante » : « économique intra-sociétal », « économique extra-sociétal », etc.) Elle tente enfin de cerner les dysfonctions qui en résultent sur le plan des relations politiques. Mais elle ne qualifie

Analyse systémique du Front populaire

ces dysfonctions de « critiques » que lorsque celles-ci rendent nécessaires une réaction d'auto-régulation que le système politique n'est pas capable de réaliser.

Assigner une date précise à la crise politique et retenir l'année 1937 ne nous gênerait donc pas si on n'aboutissait pas ainsi à deux ambiguïtés : confondre la crise politique avec un *moment fort* de sa révélation ; confondre la crise du système politique avec celle du Front populaire.

L'incapacité « critique » du système politique dans sa tentative de résoudre les tensions apparaissait déjà comme un aspect essentiel de son fonctionnement durant la formation du Front populaire, puisque celui-ci n'était pas parvenu à se définir comme solution révolutionnaire (« d'auto-transformation ») et qu'il était amené à limiter ses objectifs à la seule « occupation du pouvoir », à un moment où l'inadaptation du régime politique appelait pourtant — de par sa gravité — des solutions plus radicales. Les limites du Front populaire existaient donc déjà à sa formation, ce qui relativise beaucoup la signification de son échec de 1937 et interdit de parler de révolution *manquée*. Notre accord sur ce point, avec Marc Riglét, est d'autant plus net que nous avons cru pouvoir conclure que si le Front populaire n'a pas provoqué une transformation révolutionnaire du système politique, il a sans aucun doute assuré, au sein de la société française, le progrès des projets révolutionnaires.

D'où l'importance de la distinction entre « système politique » (acception abstraite d'un ensemble de rôles politiques déterminés) et « type de système politique » (moment de ce système politique essentiellement défini par les titulaires des rôles et les modes d'organisation dont ils se sont dotés). Compte tenu de cette distinction, il est légitime — et semble-t-il efficace — d'envisager la crise du système politique comme celle qui se produit lorsque les tensions ne peuvent plus être réduites par des mécanismes d'auto-transformation. Accordons volontiers à notre contradicteur que cette distinction essentielle pour la validité de l'analyse systémique est gênée par une redoutable synonymie qui a, semble-t-il, été jusqu'à provoquer quelques ambiguïtés dans les textes théoriques d'Easton lui-même.

3. Toujours est-il qu'on ne peut réduire l'analyse systémique à la seule analyse des mécanismes d'adaptation visant à assurer le maintien d'un *type de système politique*. La démarche du systémiste le conduit en fait à poser des questions qui ont deux directions : la première portera sur l'adaptation du système politique en place par rapport aux données qu'il doit traiter ; la deuxième s'intéressera à la capacité d'auto-régulation dont dispose le système politique pour remédier aux tensions et pour permettre le cas échéant une transformation du type de celles qui ont marqué l'année 1945 ou l'année 1958.

Apporter des réponses à la première question n'est donc pas le déguisement scientifique d'un discours politique conservateur. Ce pourrait l'être si on considérait, dans une perspective « fixiste », que les éléments du système politique en place sont inévitables. Ce le serait sûrement si on ajoutait que ces éléments sont « bons » et leur consolidation « souhaitable ». En revanche, constater une inadaptation ne revient pas à préjuger de la « bonne » solution à lui apporter ni de l'explication globale à lui donner. Que le système politique français des années 1930 se soit mal accommodé du régime parlementaire peut autant relever des contradictions internes de la société

bourgeoise (antiparlementarisme de gauche) que d'une démission du personnel parlementaire (antiparlementarisme de droite).

De même, expliquer la naissance et le succès des ligues par l'échec des partis classiques est une constatation qu'on retrouve autant dans les accusations de trahison lancées par la droite autoritaire que dans le discours de la gauche lorsqu'elle imputait la relance de l'extrémisme à l'incapacité du régime établi de faire face aux problèmes qui le menaçaient.

4. L'analyse systémique ne retiendra ces constatations d'inadaptation que pour déterminer la gravité des tensions qu'elles font naître dans le fonctionnement du système politique en place et pour s'interroger sur les tentatives faites pour assurer leur régulation.

De ce fait, la démarche systémique n'a aucune ambition explicative et voir en elle l'enregistrement de « nécessités » revient à donner à son analyse des objectifs qu'elle n'a pas : c'est donc en faire une interprétation ou même une traduction abusive. Comme toute théorie, la théorie systémique aboutit à dégager des *relations*, sans pour autant préjuger de leur *nécessité* ou de leur capacité explicative. Cette qualification ne peut être apportée que par une « théorie sociétale » globale dont l'analyse systémique ne relève d'aucune manière. Son intérêt est seulement d'apporter un type de données issu d'un type de lecture : on ne peut exiger d'elle — comme le fait notre contradicteur — qu'elle soit en même temps une heuristique politique (p. 107), une analyse historique (p. 108) et une explication globale (p. 108-109).

Bertrand BADIE et Richard DUBREUIL